

L'engrais stocké au cœur de la zone Terialis

Le nouveau site de stockage des engrais de l'union de coopératives Terialis est sorti de terre... en bordure de l'eau sur la Moselle canalisée. La montée en puissance opérationnelle va s'effectuer sur deux mois. Pour irriguer progressivement toute la zone de chalandise de la CAL et le sud de celle d'Emc2.



Le stockage de Neuves-Maisons est dimensionné pour accueillir 3.900 t de solution liquide et 7.500 t d'engrais solide. Il permet d'ensacher 1.500 t à l'abri et 1.500 t en extérieur dans des bigs bags.

Le site de stockage d'engrais, aménagé dans le cadre de l'union Terialis, entre la Coopérative Agricole Lorraine (CAL) et EMC2, à Neuves-Maisons, au sud de l'agglomération nancéienne, entre progressivement en fonctionnement.

Deux mois de mise en route

Avant de démarrer, le chantier situé en bordure de la Moselle canalisée, avait nécessité deux ans de procédures administratives. Enclenché en 2019, il a pris quelques semaines de retard en ce début d'année 2020, retardant d'autant la mise en service. De fortes pluies ont empêché, dans un premier temps, la pose de l'enrobé. Puis le retrait des entreprises, dès le confinement décrété, a arrêté ou ralenti les opérations pendant un mois et demi. Les prestataires des travaux publics et entreprises d'électricité «sont revenus progressivement» précise Yves Beudy, le directeur approvisionnements de la CAL. Une réunion de chantier s'est déroulée fin avril. Il restait encore la voirie à finaliser, c'est désormais chose faite.

Une phase de mise en route débute, elle va durer deux bons mois. «Il nous faut tester le mécanisme : déchargement, pesée, circulation» décrit le responsable. Le site «installation classée» est soumis à déclaration et non pas à autorisation. Cela signifie une grande rigueur dans la gestion des flux. Un maximum de 1.200 t d'ammonitrate «33,5» peuvent être stockées simultanément. Et un seul produit peut être reçu à la fois.

La première péniche d'azote était sur le point d'arriver ces jours-ci ; une matière première qui ne nécessite pas de plan de mise en charge, elle est stockée dans des citernes verticales

qui totalisent 3.900 t de capacités. Contrairement à l'engrais solide qui doit subir une procédure lourde, car utilisant une surface bétonnée importante. Les six «cases à engrais» d'une capacité unitaire de 1.250 t seront remplies au tiers (400 t), à raison d'une sur deux seulement, pendant quinze jours. Techniquement un jeu d'enfant puisque les cases sont divisibles de 250 à 1.000 t à l'aide «d'énormes légos modulables», précise le responsable appro.

Approvisionnement par péniches

À l'issue, les cases demeurées vides seront à leur tour remplies au tiers. Puis l'opération se renouvellera dans les premières cases, pour une nouvelle charge de 400 t. Et ainsi de suite pour permettre au site d'être complètement opérationnel vers le 14 juillet. Neuves-Maisons est équipé pour ensacher deux fois 1.500 t en bigs bags, la moitié à l'abri, l'autre en extérieur, au rythme de 35 t à l'heure. Yves Beudy décline les objectifs annuels de Terialis «35.000 t de solution liquide, 50.000 t de vrac et 30.000 t d'ensachage», en prenant la précaution de rappeler «qu'il s'agit bien d'un stockage et non pas d'une usine de fabrication d'engrais». Trois à quatre personnes travailleront en permanence ici, sous la responsabilité de Daniel Sciretta, qui œuvrait déjà sur l'ancien site d'Écrouves de la CAL, aujourd'hui désaffecté.

Toutes les matières premières arrivent par bateaux de 1.200 t à 2.200 t, affrétés par la centrale d'achat des coopératives AREA. Ce qui permet à la fois des économies de coûts et un intérêt environnemental non négligeable, du fait de la diminution des gaz à effets

de serre qui auraient été générés en cas de transport par la route. Des péniches «très sécurisées», comportant pour certaines «des doubles fonds» destinés à contenir des matières potentiellement dangereuses. Le transfert des engrais du quai au bâtiment se fera au rythme de 150 t/h pour le solide et de 300 t/h pour le liquide.

Éviter les ruptures de charges

Si Neuves-Maisons est voué à apporter un service renforcé aux agriculteurs, pas question pour eux de pénétrer dans cette enceinte avec leurs tracteurs et remorques. Seuls les véhicules d'EMC2 et de la CAL pourront accéder, de même que ceux de coopératives partenaires au sein d'AREA, pour lesquelles une prestation pourra être envisagée. Yves Beudy cite, par exemple, Dijon Céréales ou Terre Comtoise.

À partir de Neuves-Maisons, la CAL irriguera tout son secteur géographique de Meurthe-et-Moselle, des Vosges et des parties limitrophes de la Meuse et de Haute-Saône. EMC2 desservira, pour sa part, tout le sud de la Meuse et l'intégralité de la Haute-Marne. Le nord de sa zone de chalandise restant approvisionné depuis Metz. Les coopératives veulent «répondre aux attentes de façon appropriée, efficace et au juste prix» selon leurs dirigeants. Cela signifie livrer directement les adhérents et les dépôts sans rupture de charges.

Dans sa globalité, l'investissement sur Neuves-Maisons s'élève à environ 8 millions d'€. Il se décompose entre l'achat du terrain, les équipements engrais solide et engrais liquide, le quai de déchargement, les outils de pesage et la voirie.

Jean-Luc MASSON